

# Procès-verbal de l'Assemblée bourgeoisiale du lundi, 17 décembre 2018 Séance N° 2

de 22h15 à 22h30  
à la salle bourgeoisiale

**Président:** M. Martial Kamerzin  
**Vice-Président :** Mme Marie-Claire Combe

**Présents:** M. Olivier Duchoud  
M. Sébastien Schornoz  
M. Aristide Bagnoud

**Excusé :** M. Lionel Nanchen, Secrétaire communal (malade)

**Preneur du PV:** Mme Marie-Eve Revey, secrétaire en remplacement du secrétaire communal.

11 bourgeoisies et bourgeois sont présents + 3 conseillers bourgeois

## ***0. Ouverture de l'Assemblée bourgeoisiale***

Au nom de l'ensemble du Conseil communal, **le Président** a le plaisir d'ouvrir l'Assemblée bourgeoisiale appelée à se prononcer sur le budget 2019, en souhaitant la plus cordiale des bienvenues.

L'Assemblée bourgeoisiale a été convoquée dans les délais légaux par affichage et par circulaire distribuée à tous les ménages avec l'ordre du jour suivant :

- 1. Procès-verbal de la dernière Assemblée**
- 2. Nomination des Scrutateurs**
- 3. Rapport du Président**
- 4. Lecture du budget 2019 de la Bourgeoisie**
- 5. Approbation du budget 2019 de la Bourgeoisie. Décision**
- 6. Divers**

**Le Président** désigne Mme Marie-Eve Revey pour la rédaction du procès-verbal de cette séance et excuse l'absence de M. Lionel Nanchen, secrétaire communal, et passe au point 1 de l'ordre du jour.

## ***1. Procès-verbal de la dernière Assemblée***

Le procès-verbal de l'Assemblée bourgeoisiale du 11 juin 2018 a été publié sur le site internet [www.icogne.ch](http://www.icogne.ch), il n'en est pas fait lecture. **Le Président** demande s'il y a des remarques ou des questions quant au contenu du procès-verbal ? Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal est donc considéré comme approuvé.

## ***2. Nomination des Scrutateurs***

**Le Président** nomme comme scrutateur M. Jacky Bagnoud.

### **3. Rapport du Président**

**Le Président** donne lecture de son rapport et demande à l'Assemblée s'il y a des questions ou des remarques.

Décharge des Moulins :

**M. Gaston Bagnoud** souhaite connaître les montants encaissés à ce jour pour les travaux d'assainissement de la décharge des Moulins ? **M. Martial Kamerzin** répond qu'un acompte de Chf 500'000.— devra être versé au 20 décembre 2018.

**M. Gérard Mayor** souhaite connaître le volume de terre déposé à la décharge ? **M. Olivier Duchoud** répond : 46'000 mètres cube.

**M. Jean Michel Mayor** souhaite savoir de quelle manière le prix pour le volume de terre amené a été calculé (avec ou sans foisonnement) ? **M. Aristide Bagnoud** répond que le prix du m3 de terre a été calculé avec un volume de terre compacté.

**M. Jean-Louis Praplan** demande où le citoyen d'Icogne doit-il amener sa terre ? **M. Martial Kamerzin** répond qu'il faut se diriger vers la plaine.

**Mme Marina Kamerzin** demande si, d'après la loi, le Conseil communal avait le droit d'effectuer ces travaux alors qu'aucun montant n'avait été mis au budget 2018 ? **M. Olivier Duchoud** répond que ces travaux n'étaient pas prévus et que le Conseil communal était dans ses droits.

**M. Jean-Louis Praplan** souhaite connaître les garanties de paiement. **M. Martial Kamerzin** répond qu'un contrat est en force. **M. Gérard Mayor** demande si ce contrat a été conclu entre la Commune d'Icogne et le consortium. **M. Martial Kamerzin** confirme.

**Mme Thérèse Kamerzin et M. Gaston Bagnoud** trouvent dommageable qu'une partie de la décharge n'ait pas été conservée pour le dépôt de terre des entreprises icognardes comme promis. **M. Martial Kamerzin** précise qu'une surface avait bien été réservée pour les entreprises d'Icogne et que 800 mètres cube de terre ont été amenés. Toutefois, les montants des travaux de tri qui devaient être effectués allaient être exorbitants pour la bourgeoisie.

### **4. Lecture du budget 2019 de la Bourgeoisie**

La lecture détaillée du budget n'étant pas demandée, **le Président** donne lecture des principaux chiffres du budget 2019.

Total des revenus Frs. 877'913.00.

Total des charges Frs. 47'653.90.

Marge d'autofinancement avant amortissements Frs. 830'259.10.

Les amortissements s'élèvent à Frs. 540'555.25.

L'excédent de revenus est de Frs. 289'703.85.

Les investissements nets se montent à Frs. 527'000.-.

L'excédent de financement est de Frs. 303'259.10.

Il relève que le budget 2019 a été approuvé par le Conseil en séance du 30 octobre 2018.

### **5. Approbation du budget 2019 de la Bourgeoisie. Décision**

La parole n'étant plus demandée, **le Président** procède au vote à main levée.  
L'Assemblée bourgeoisie approuve le budget 2019 ainsi que la planification 2020/2023 par :

Oui : 9

Non : 0

Abstentions : 2

### **6. Divers**

La parole n'étant plus demandée par l'Assemblée bourgeoisie, **le Président** clôt l'Assemblée à 22h45 et demande à M. Olivier Duchoud de dire la Prière traditionnelle.

**Icogne, le 18 décembre 2018**

Le Président

La Secrétaire  
Ad hoc

Martial Kamerzin

M. Eve Revey